



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

maisons de retraite

Question écrite n° 103184

## Texte de la question

M. Jean-Paul Garraud attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le problème du manque de personnel qualifié répondant aux besoins tant médicaux que sociaux des résidents âgés hébergés dans certaines maisons de retraite. La solitude que peuvent vivre beaucoup de personnes âgées dépendantes dans certaines structures provoque chez certaines de grandes souffrances et une profonde angoisse. Un personnel plus nombreux permettrait d'assurer des soins qui respectent davantage le rythme de la personne âgée, son besoin d'écoute et de tendresse. Aujourd'hui, un effort important a été fait en termes de ratio de personnel dans les structures pour la petite enfance. Un effort comparable est indispensable aujourd'hui pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées dans ces maisons. Le respect de la dignité de nos aînés a pour corollaire davantage d'attention et de soins, donc de moyens humains. D'autant que le vieillissement de notre population nécessitera prochainement des moyens supplémentaires. Il lui demande ce qu'il envisage de proposer.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Garraud](#)

**Circonscription :** Gironde (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103184

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 septembre 2006, page 9288